



Commune de
VILLECHENEVE

**Procès-verbal du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 juillet 2025

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjointe
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cédric	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Excusée : Mme DUMAS Aurélia.
Mr BROSSAT Jean-Baptiste

Pouvoir :
Mme DUMAS Aurélia donne pouvoir à Mme HOSTIN Christelle

Secrétaire de séance : Mr Cyril LARGE

Date de Convocation : 10 juillet 2025

Début de la réunion : 20h00

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 qui est approuvé à **l'unanimité des membres présents.**

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Modifications apportées à la Délibération numéro 2025_030

Monsieur Le Maire explique au membre du conseil municipal qu'une erreur de montant concernant le lot 8 attribué à l'entreprise Comptoir du Revêtements a été constatée et que le montant négocié est de 38 356.76 € HT au lieu de 38 356.57€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Approuve le montant négocié de 38 356.76 € HT concernant le lot 8.

1. Signature de l'inscription au programme ACTEE Cube Ecoles

La commune de VILLECHENEVE souhaite s'inscrire au programme Cube Ecoles pour l'année scolaire 2025/2026.

ACTE Cube Ecoles a pour objectif la réalisation d'économies d'énergie dans les bâtiments scolaires affectés aux municipalités.

Trois types d'actions sont pour cela possibles :

- La mise à disposition de fiches séquences pédagogiques validées par le Ministère de l'Education Nationale pour les niveaux de maternelle au CM2
- La formation des enseignants de l'enseignement primaire à ces mêmes contenus pédagogiques (dont la prise en main d'une plateforme numérique)
- La mise à disposition de « kits énergie » aux écoles du territoire par l'intermédiaire de la collectivité (contenant luxmètres, caméras thermiques, hygromètres...)

L'inscription au programme ACTEE Cube Ecoles est de 950 euros HT pour chaque école primaire, qu'elles soient publiques ou privées.

Le calendrier du programme est le suivant : ACTEE Cube Ecoles est déployé de septembre 2025 à fin août 2026. Les consommations énergétiques de l'année concours sont mesurées de septembre 2025 à fin août 2026. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la Signature de l'inscription au programme ACTEE Cube Ecoles.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. Point sur le restaurant scolaire à la suite de la réunion de lancement

Jeudi 17 juillet 2025 a eu lieu la réunion d'enclenchement avec toutes les entreprises, ainsi que la Maîtrise d'œuvre, le bureau de contrôle et l'architecte.

L'entreprise de terrassement BAROU devrait commencer le chantier à la date du 03 septembre 2025. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de JUILLET 2026.

3. PLU = Retour sur les changements de destination + réunion publique

La réunion publique a intéressé beaucoup de monde, et a permis d'ouvrir des échanges constructifs.

Les changements de destination sont à revoir en repartant de ce qui a été fait.

Il est nécessaire de désigner les bâtiments qui seraient susceptibles de changer de destination, en intégrant les contraintes imposées par l'Etat.

Une réunion interne concernant le projet de changements de destination aura lieu le 23 juillet 2025 à 20h00 en mairie.

Un registre est disponible en mairie afin que ceux qui le souhaitent puissent faire part de leurs remarques et observations comme indiqué lors de la réunion publique du 3 JUILLET 2025.

4. ATSEM = Résultat recrutement

5 candidates ont été reçues par les élus ainsi que par la directrice et la professeure de la classe des petits.

Les élus ont suivi le choix des institutrices et ont validé la candidature de Mme Christelle AMALVY qui de par ses remplacements sera opérationnelle dès son arrivée.

Le contrat sera signé pour 1 an renouvelable.

5. La POSTE = Lancement du recrutement

Mme Tosolini a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} octobre 2025.

Mr le Maire a rencontré 3 professionnels de la Poste qui proposent quelques conseils pour améliorer le service de l'agence postale.

Lancement d'un recrutement pour un contrat de 16 heures par semaine, pour la gestion de l'agence postale réparties sur 4 demi-journées, ainsi que 4 heures de surveillance à l'école.

Diffusion du Poste sur le panneau lumineux.

Une formation d'environ 3 semaines est à prévoir pour l'agence postale.

6. Validation de la mise en valeur du site de la MADONE

La statue et le dôme seront éclairées par 8 projecteurs leds (Pu = 4w) et idem pour le corps de l'édifice.

Coût 37400 € TTC. Abattement de 50 %. Possibilité de Fiscaliser sur 15 ans.

Devis pour un équipement de borne foraine sécurisée. Coût : 5378 € HT.

Les élus acceptent le projet à l'unanimité des membres présents.

Début des travaux pourrait avoir lieu en septembre – octobre 2025 (en fonction de la disponibilité des matériels).

7. Retour sur la visite Technique du SYTRAL du 2 juillet

Réunion du 2 juillet 2025. Problèmes rencontrés avec les arrêts de bus à la Brioude et au bourg qui correspondent à 2 points dangereux.

Proposition de déplacer ces arrêts de bus et de les regrouper.

Il y a en tout, 9 arrêts sur la Commune.

Le dossier est à l'étude auprès du département. A noter que les abris bus appartiennent au département.

8. Point sur le dossier TRACTEUR

Dossier en cours.

9. Questions Diverses

- Le 25 août 2025 : Tour de l'avenir passera dans la Commune. La Grande Rue sera interdite à la circulation et au stationnement durant le passage du tour.
- Boite à pizza : Evocation du positionnement
- PATA réalisé chemin du Pourron, chemin de la Forêt.
- Marché des producteurs : Un bilan sera effectué à la Toussaint.
- Forum des associations le 05 septembre 2025 : le lieu choisi est l'esplanade de la salle polyvalente.
- Halloween : Mr Fabien Bosc souhaite venir faire une présentation de NOCTETERNUM – Festival Médiéval & Fantastique en début de Conseil. La manifestation aurait lieu à la Madone le 31 octobre 2025.
- Messe à la Madone le 15 août 2025. Rdv à 9h30 sur la place de l'Eglise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Fait en Mairie, le /2025

Le Maire,

Bernard CHAZELLES



Le secrétaire de séance

Cyril LARGE